

suffisamment les intérêts du Canada à l'étranger par une activité internationale et en nous appuyant sur les relations particulières qui nous unissaient à notre grand voisin du Sud. Mike Pearson l'avait prévu et nous avons commencé nous-même à le constater: le Canada n'était pas dispensé d'intérêts nationaux dans le secteur des affaires extérieures et ces intérêts pouvaient parfois être fort différents de ceux des États-Unis, de nos alliés de l'OTAN et même de n'importe quel groupe d'États des Nations Unies. Les Canadiens en venant à comprendre que chacun d'eux était touché par ce qui se faisait en son nom hors des limites territoriales du Canada, je découvris en acceptant ce portefeuille, il y a quelque cinq ans, que non seulement le public canadien mais même certains de mes collègues prenaient un intérêt inaccoutumé à l'égard d'une activité qui, depuis longtemps, n'intéressait à peu près que mes seuls prédécesseurs.

Un exemple: la seule promesse que fit le Gouvernement Trudeau au cours de la campagne électorale de 1968 fut celle d'une révision de notre politique étrangère et en particulier de notre position au sein de l'OTAN et d'une négociation en vue de la reconnaissance de la République populaire de Chine. Après les élections, nous nous sommes mis à la tâche pour réaliser cette promesse.

Si je jette un coup d'oeil sur ces cinq dernières années, je puis bien avouer que nous, du Gouvernement, nous nous sommes montrés un peu gauches dans notre façon de traiter de la question de l'OTAN. Mais il est heureux que nous ayons fait nos erreurs tôt et que nous ayons eu le temps d'en profiter par la suite. Notre intention était claire: nous voulions faire participer le public au processus de la prise des décisions. Nous avons recherché activement les opinions des universitaires, des députés, d'associations telles que l'ICAI. Nous avons invité le Comité des communes sur les affaires extérieures et la défense à présenter un rapport. J'ai moi-même parcouru le pays pour expliquer ce qu'était l'OTAN et quelles étaient les conditions de l'adhésion du Canada à l'Organisation.

* * * *

En fin de compte nous en sommes venus à la décision raisonnable et acceptable de demeurer membre de l'OTAN mais de diminuer le nombre de nos troupes stationnées en Europe.

A la réflexion, il aurait été préférable d'indiquer dès le début quelle était la pensée du Gouvernement, d'imprimer une certaine direction à la discussion et d'éviter de donner une impression de division et d'inaction. Pour dire les choses tout uniment, nous aurions dû en venir au moins à une entente de principe au Cabinet avant de sonder les réactions du public. Je crois qu'une telle façon de procéder est essentielle sous un gouvernement responsable et dans une démocratie parlementaire.

Mûris par cette expérience sur la façon de régler la question de l'OTAN, nous avons procédé autrement par la suite, par exemple, lorsqu'il s'est agi de reconnaître la République populaire de Chine. Dès le début nous avons annoncé notre intention d'entreprendre des négociations pour l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin et nous avons invité le public à nous faire connaître ses réactions. Naturellement, les négociations avec les